

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, Mme Kim Leclerc, Directrice générale & greffière trésorière de ladite municipalité

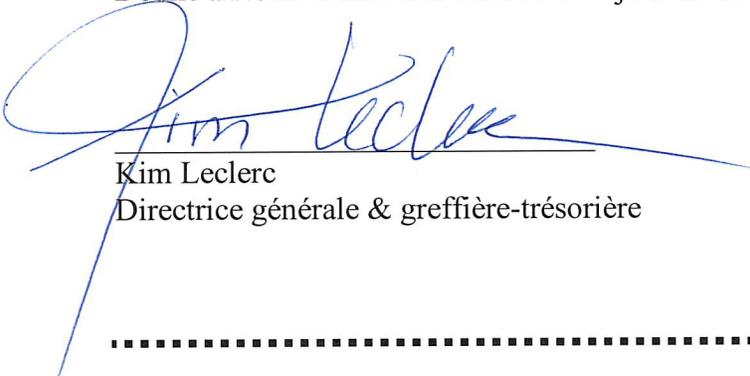
QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **MARDI LE 20 DÉCEMBRE À 18H30** à la salle du centre communautaire au 35 route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois:

Conformément à l'article 956 du code municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2023
4. Adoption des prévisions budgétaires 2023
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Notre-Dame-des-Bois ce 9^{ème} jour de décembre 2022.

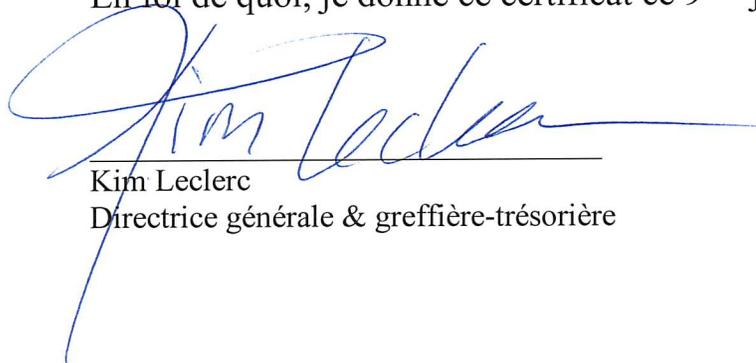


Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12 h et 13h, le 9^{ème} jour de décembre.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^{ème} jour du mois de décembre.



Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière